

REPUBLIQUE DU CONGO



Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

**PROJET D'APPUI AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE
DANS LA FILIERE RIZ**

NOTE CONCEPTUELLE

SOMMAIRE

1	CONTEXTE.....	3
2	JUSTIFICATION.....	3
3	ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES.....	3
3.1	Zones d'intervention	3
3.2	Groupes Cibles.....	4
4	OBJECTIF DU PROJET.....	4
5	DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES.....	4
5.1	Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques	4
5.2	Composante 2 : Appui au transfert des innovations technologiques dans la filière riz	5
5.3	Composante 3 : gestion et coordination du projet	6
6	FINANCEMENT ET DUREE DU PROJET	6
7	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	7
8	ORGANISATION ET GESTION	7
9	SUIVI EVALUATION	7
10	RISQUES.....	8
11	FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET.....	9
12	FORMAT DE CADRE LOGIQUE.....	11
	Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques.....	11
13	PLAN D'ACTIONS.....	13

1 CONTEXTE

Le Gouvernement s'est engagé à faire du Congo une puissance agricole et de l'agriculture comme le moteur de la croissance économique et sociale à travers la promotion et la diversification des filières agricoles. Cet engagement a été traduit dans la Politique National de Développement (PND, 2022-2026) qui placent le secteur Agricole comme levier de lutte contre la pauvreté.

Le riz est retenu comme priorité en matière de diversification socio-économique dans les politiques et stratégies nationales, notamment à travers l'Etude du Secteur Agricole (ESA 2011), le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2017-2021), le PND (2022-2026). A titre d'illustration le PND 2022 -2026, contient un programme riz dont la valeur de financement devrait atteindre près de 6 milliards de francs CFA pour une production attendue de 24 000 tonnes.

En dehors des documents suscités, le Plan d'Investissement Agricole Climato-résilient (PIAIC) vise expressément à contribuer au développement de la culture du riz notamment en irrigation dans son projet 3 « Amélioration de la gestion des ressources en eau, de l'irrigation et de l'aquaculture ».

Dans cette dynamique, le pays a élaboré la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture et a retenu neuf lignes d'actions prioritaires. Cette Stratégie ambitionne de faire passer le niveau de production de riz de 1300 tonnes à 21 800 tonnes soit un taux de croit moyen de plus de 200%. Pour y arriver, il sera entre autres, promu de produire et de distribuer les semences améliorées de riz dans les pôles de productions.

2 JUSTIFICATION

En République du Congo, la demande du riz est en nette progression par rapport à une offre locale toujours déficitaire. Ceci résulte d'une conjonction de défis parmi lesquels, le manque de technologies appropriées et lorsqu'elles existent, leur manque d'efficacité. Or, d'ici 2030, les besoins en riz en République du Congo devraient atteindre 100 000 tonnes. Pour répondre à cette demande croissante, la productivité du riz devra être accrue tout en garantissant sa disponibilité ainsi que sa qualité. Des technologies adaptées devront être mises à contribution pour atteindre cet objectif.

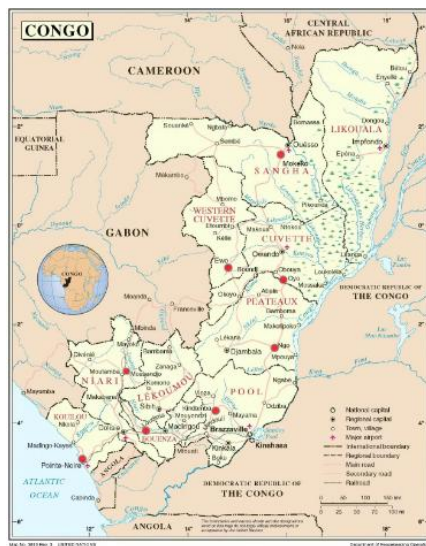
Pour ce faire, le MAEP, à travers la DGA se propose de mettre en œuvre un Projet d'appui au transfert de technologie dans la filière riz.

3 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES

3.1 Zones d'intervention

La zone d'intervention du projet est dans les pôles de production retenus dans la SNDR notamment, Ouesso (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest) ; Oyo (Cuvette) ; Ngo. Comme illustré par la carte ci-dessous.

● Pôles de production



3.2 Groupes Cibles

Les bénéficiaires directs du projet sont les Chercheurs, les vulgarisateurs et les riziculteurs.

Les bénéficiaires indirects quant à eux sont les consommateurs et les divers acteurs de la chaîne de valeur riz (transporteurs, acteurs du marché...).

4 OBJECTIF DU PROJET

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la productivité et de l'attractivité de la production rizicole au Congo.

De manière spécifique, il s'agira de :

1. Appuyer le développement des innovations technologiques ;
2. Appuyer le transfert des innovations technologiques dans la filière ;

5 DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

5.1 Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques

L'objectif de cette composante est d'identifier les innovations technologiques existantes et de développer les nouvelles technologies résilientes et climato-intelligentes pour réduire la vulnérabilité de la filière riz face aux effets de changement climatique afin de garantir une production soutenue de riz. Pour ce faire, il sera dans un premier temps commandité une étude pour voir les bonnes pratiques existantes en République du Congo et faire le benchmark dans les pays voisins et dans la région. Dans un second temps, après une validation de cette étude il sera identifié les besoins additionnels en termes d'innovation technologique résiliente et climato-intelligente. L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.1.1 : Les innovations technologiques existantes sont identifiées

R.1.2 : Les nouvelles technologies résilientes et intelligentes sont développées

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous.

	Résultats attendus	Activités
Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques	R.1.1 Les innovations technologiques existantes sont identifiées	A.1.1.1 : Elaborer les termes de référence de l'étude sur les innovations technologiques existantes
		A.1.1.2 : Réaliser l'étude sur les innovations technologiques existantes
		A.1.1.3 : Organiser un atelier de validation de l'étude
		A.1.1.4 : Editer l'étude finalisée
	R.1.2 : Les nouvelles technologies résilientes et intelligentes sont développées	A.1.2.1 : Identifier les besoins des nouvelles technologies résilientes et intelligentes
		A.1.2.2 : Développer les nouvelles technologies résilientes et intelligentes
		A.1.2.3 : Organiser un atelier de partage et de validation
		A.1.2.4 : Organiser des tests d'adaptabilités et d'acceptabilités des nouvelles technologies

5.2 Composante 2 : Appui au transfert des innovations technologiques dans la filière riz

L'objectif de cette composante est d'une part de vulgariser les innovations technologiques identifiées et/ou développées et d'autre part d'évaluer le taux d'adoption des innovations introduites. Pour ce faire, il sera procédé à l'organisation des séances de session de formation, de démonstration, à la mise en place des champs écoles des producteurs, à l'élaboration des guides sur la vulgarisation et l'organisation d'enquête pour évaluer le taux d'adoption. L'atteinte de cet objectif passera par l'obtention des résultats ci-dessous :

R.2.1 : Les innovations technologiques sont vulgarisées ;

R.2.2 : Les innovations technologiques sont adoptées ;

L'atteinte de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités résumées dans le tableau ci-dessous

Composante 2 : Appui au transfert des innovations technologiques dans la filière riz	Résultats attendus	Activités
	R.2.1 : Les innovations technologiques sont vulgarisées	A.2.1.1 : Former les riziculteurs sur les innovations technologiques développées
		A.2.1.2 : Organiser au moins trois sessions de sensibilisation par an sur les innovations technologiques dans les pôles de production
		A.2.1.3 : Mettre en place au moins trois champ école des producteurs par an sur les innovations technologiques dans les pôles de production
		A.2.1.4 : Elaborer des guides sur la vulgarisation des innovations
	R.2.2 : Les innovations technologiques sont adoptées	A.2.2.1 : Faire le suivi d'adoption des innovations technologiques
		A.2.2.2 : Evaluer le taux d'adoption des innovations technologiques

5.3 Composante 3 : gestion et coordination du projet

Cette composante a pour objectif de garantir la gestion de manière à ce que la coordination dispose des moyens humains, logistiques et matériels qui devraient lui permettre d'assurer son fonctionnement. Il s'agit de renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe du projet et de mettre à sa disposition tous les moyens tant financiers que matériel en quantité suffisante et en temps opportun. Les activités à mettre en œuvre sont déclinées dans le tableau ci-dessous :

Composante 3 : Gestion et coordination du projet	Résultats attendus	Activités
	R.3.1. la coordination est assurée	A.3.1.1 : Mettre en place une équipe de gestion du projet
		A.3.1.2 : Renforcer les capacités de l'équipe de gestion.
		A.3.1.3 : assurer le bon fonctionnement du projet
	R.3.2. Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	A.3.2.1 : Acquérir les équipements de bureau.
		A.3.2.2 : Acquérir les matériels roulants.

6 FINANCEMENT ET DUREE DU PROJET

La durée du projet est de 5 ans pour un coût total de **339 900 000 FCFA** le détail des coûts par composante est résumé dans le tableau ci-dessous

Composante	Cout (FCFA)	Part relatif
Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques	64 000 000	18,8%
Composante 2 : Appui au transfert des innovations technologiques dans la filière riz	245 000 000	72,1%
Composante 3 : Gestion et coordination du projet	30 900 000	9,1%
Total	339 900 000	100%

7 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Pour la mise en œuvre du projet, le « faire-faire » sera privilégié notamment avec les consultants individuels ayant une grande expérience dans le domaine d'identification et de développement des innovations technologiques. Pour l'attribution du marché un appel d'offre national sera lancé en explicitant la commande de manière claire. Ceci permet non seulement de respecter les procédures administratives et financières, mais aussi de s'assurer des avantages qualité-coût. Dans l'ensemble, les actions et activités identifiées en matière d'identification et/ou de développement des innovations technologiques seront requises et des attributions de marchés seront effectuées dans la transparence selon les étapes ci-après : (i) l'élaboration des termes de référence de l'activité, (ii) le recrutement du consultant, (iii) la signature du contrat, (iv) l'organisation de la réunion de démarrage et de cadrage de l'activité et (v) la supervision de l'activité. Par ailleurs, les acteurs de la filière riz seront impliqués dans l'identification et le développement des innovations technologiques afin de garantir leur appropriation. Etant donné l'importance du projet et les risques importants encourus par la non acceptation de ces innovations par les populations, un accent particulier sera mis sur la communication et l'information des acteurs actifs dans la filière riz.

8 ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera placé sous l'égide du MAEP et le maître d'œuvre la DGA. Il sera mis en place, une unité de coordination qui sera en charge du management, de la coordination générale et de la mise en œuvre des activités du projet. Elle sera composée d'un coordonnateur, d'un expert en vulgarisation, d'un expert en suivi évaluation ; d'un expert en passation des marchés et d'un responsable administratif et financier. L'unité de coordination travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures actives dans le domaine du développement des innovations technologiques et de leur transfert tant sur le plan national que local.

9 SUIVI EVALUATION

Le but essentiel du cadre de Suivi et Evaluation qui sera mis en place est de s'assurer que les principaux objectifs du projet sont atteints. Dans cette optique, des indicateurs ayant un caractère SMART seront définis par l'UCP en relation avec les bénéficiaires et les PTF. Une première proposition desdits indicateurs sera proposée dans le cadre logique en annexe de ce document.

Il vise également la détection à temps de toute situation problématique, qu'elle ait échappé au consultant adjudicataire au moment de la planification ou qu'elle soit survenue en raison de changements brusques dans la mise en œuvre du projet sur le terrain afin que cette situation soit corrigée en conséquence sur le terrain. L'UCP doit : i) s'assurer que l'ensemble des informations collectées sont gérées par la mise en place d'un système de gestion de l'information conforme aux modèles et aux exigences de suivi-évaluation du

bailleur ; ii) s'assurer que le planning des activités et du budget est exécuté conformément avec les prévisions ; iii) vérifier en permanence que la réalisation qualitative et physique est faite dans les délais prévus.

10 RISQUES

Les risques qui pourraient impacter négativement le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont élevés. Toutefois les mesures d'atténuation de ces risques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Faiblesse de la capacité opérationnelle de la recherche	○ Faciliter l'équipement en matériel de recherche ○ Faire un plaidoyer pour augmenter le budget de la recherche ○ Renforcer les capacités des chercheurs	H
Rejet des innovations par les acteurs	○ Cibler les technologies adaptées aux besoins des acteurs	M
Manque de coopération par les détenteurs des informations	○ Bien présenter l'intérêt de l'activité	H
Nouvelle technologie non adoptée par les acteurs	○ Cibler les technologies adaptées aux besoins des acteurs	M
Mauvaise présentation des technologies auprès des acteurs	○ Renforcement des capacités des agents de vulgarisation	S
Technologie non adaptée aux besoins spécifiques des acteurs	○ Bien circonscrire les besoins spécifiques des acteurs	H
Evaluation générale du risque		H

Evaluation du risque : Haut (H) ; Substantiel (S) ; Modeste (M) ; Bas ou Négligeable (N).

11 FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

Fiche synoptique d'identification de projet

1. Titre du projet	Projet d'appui au transfert de technologie dans la filière riz										
2. Zone d'intervention	Ouessou (Sangha) ; Ewo (Cuvette-Ouest); Oyo (Cuvette); Ngo (Plateaux) ; Kindamba (Pool); Mossendjo (Niari) ; Loudima (Bouenza) ; Pointe-Noire										
3. Nature du financement	1	4	3	5							
	1. Grant, 2. Loan, 3. Technical Coop. / Assistance, 4. National budget, 5. Private sector										
4. Domaine d'intervention	4	10	7 ; 9								
	1. Policy, 2. R & D, 3. Extension & Training, 4. Production, 5. Marketing 6. Post-harvest, 7. Quality Control, 8. Credit, 9. Capacity Building, 10. Infrastructure 11. Other (specify below)										
5. Sources de financement probable	FAO ; JICA ; FIDA ; Chine										
6. Budget (USD)	339 900 000										
7. Durée du projet	5 ans										
8. Objectifs général et spécifiques du projet	Goal :	Contribuer à l'amélioration de la productivité et de l'attractivité de la production rizicole									
	Obj. 1 :	Appuyer le développement des innovations technologiques									
	Obj. 2 :	Appuyer le transfert des innovations technologique dans la filière									
9. Bénéficiaires du projet	Direct :	Chercheurs ; vulgarisateurs ; riziculteurs									
	Secondaires :	Consommateurs ; divers acteurs de la chaîne de valeur riz ; structures étatiques									
10 Résultats attendus du projet	1.1	Les innovations technologiques existantes sont identifiées									
	1.2	Les nouvelles technologies résilientes et intelligentes sont développées									
	2.1	Les innovations technologiques sont vulgarisées									
	2.2	Les innovations technologiques sont adoptées									
11. Activités	1.1.1	Elaborer les termes de référence de l'étude sur les innovations technologiques existantes									
	1.1.2	Réaliser l'étude sur les innovations technologiques existantes									
	1.1.3	Organiser un atelier de validation de l'étude									
	1.1.4	Editer l'étude finalisée									
	1.2.1	Identifier les besoins des nouvelles technologies résilientes et intelligentes									
	1.2.2	Développer les nouvelles technologies résilientes et intelligentes									
	1.2.3	Organiser un atelier de partage et de validation									
	1.2.4	Organiser des tests d'adaptabilités et d'acceptabilités des nouvelles technologies									
	2.1.1	Former les riziculteurs sur les innovations technologiques développées									
	2.1.2	Organiser au moins trois sessions de sensibilisation par an sur les innovations technologiques dans les pools de production									
	2.1.3	Mettre en place au moins trois champ école des producteurs par an sur les innovations technologiques dans les pôles de production									
	2.1.4	Elaborer des guides sur la vulgarisation des innovations technologiques									
	2.2.1	Faire le suivi d'adoption des innovations technologiques									
	2.2.2	Evaluer le taux d'adoption des innovations technologiques									

12. Effets attendus du projet	1	Accroître la productivité
	2	Garantir une production en quantité et en qualité
	3	Garantir les revenus des riziculteurs
	4	Réduire la vulnérabilité des systèmes rizicoles face aux effets de changement climatique
13. Impacts du projet	1	Promouvoir la souveraineté alimentaire
	2	Réduire l'exode rural
	3	Réduire le déficit de la balance commerciale
	4	Créer de nouveaux emplois
	5	Réduire la pauvreté

12 FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL :			
L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la productivité et de l'attractivité de la production rizicole au Congo	Plus de 20.000 t de riz produit dans de bonnes conditions de production	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. appuyer le développement des innovations technologiques	Au moins quatre innovations technologiques sont développées et promues pour chaque type de riziculture	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP 3_ Rapport consultant	Faiblesse de la capacité opérationnelle de la recherche
2. appuyer le transfert des innovations technologique dans la filière	Au moins 60% des producteurs rizicoles dans les pôles de production ont adopté les nouvelles technologies résilientes et climato-intelligentes	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Rejet des innovations par les acteurs
3. RÉSULTATS			
Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques			
1.1 : Les innovations technologiques existantes sont identifiées	Au moins trois innovations technologiques existantes sont identifiées	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP 3_ Rapport consultant	Manque de coopération par les détenteurs des informations
1.2 : Les nouvelles technologies résilientes et intelligentes sont développées	Au moins quatre innovations technologiques sont développées et promues pour chaque type de riziculture	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP 3_ Rapport consultant	Nouvelle technologie non adoptée par les acteurs
Composante 2 : Appui au transfert des innovations technologiques dans la filière riz			

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
2.1 : Les innovations technologiques sont vulgarisées	○ Au moins quatre innovations technologiques sont vulgarisées	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Mauvaise présentation des technologies auprès des acteurs
2.2 : Les innovations technologiques sont adoptées	○ Au moins deux innovations technologiques sont adoptées par type de riziculture	1_ Rapport MAEP 2_ Rapport UCP	Technologie non adaptée aux besoins spécifiques des acteurs
Activités	<u>Cout du projet</u>	339 900 000	Les ressources sont disponibles en quantité et à temps

13 PLAN D'ACTIONS

Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
Composante 1 : appui au développement des innovations technologiques	R.1.1 : Les innovations technologiques existantes sont identifiées	A.1.1.1 Elaborer les termes de référence de l'étude sur les innovations technologiques existantes	4 000 000					
		A.1.1.2 Réaliser l'étude sur les innovations technologiques existantes						
		A.1.1.3 Organiser un atelier de validation de l'étude						
		A.1.1.4 Editer l'étude finalisée						
	R.1.2 : Les nouvelles technologies résilientes et intelligentes sont développées	A.1.2.1 : Identifier les besoins des nouvelles technologies résilientes et intelligentes	60 000 000					
		A.1.2.2 : Développer les nouvelles technologies résilientes et intelligentes						

Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
		A.1.2.3 : Organiser un atelier de partage et de validation						
		A.1.2.4 : Organiser des tests d'adaptabilités et d'acceptabilités des nouvelles technologies						
Composante 2 : Appui au transfert des innovations technologiques dans la filière riz	R.2.1 : Les innovations technologiques sont vulgarisées	A.2.1.1 : Former les riziculteurs sur les innovations technologiques développées	120 000 000					
		A.2.1.2 : Organiser au moins trois sessions de sensibilisation par an sur les innovations technologiques dans les pôles de production						
		A.2.1.3 : Mettre en place au moins trois champ école des producteurs par an sur les innovations technologiques dans les pôles de production	108 000 000					
		A.2.1.4 : Elaborer des guides sur la vulgarisation des innovations	9 000 000					
	R.2.2 : Les innovations technologiques sont adoptées	A.2.2.1 : Faire le suivi d'adoption des innovations technologiques	8 000 000					
		A.2.2.2 : Evaluer le taux d'adoption des innovations technologiques						

Composante	Résultat	Activité	Cout	Chronogramme				
				An1	An2	An3	An4	An5
Composante 3 : Coordination et gestion du projet			30 900 000					
Total (FCFA)			339 900 000					